

INFO-PARENTS

Bulletin d'information à l'attention de tous les parents des élèves de l'école

Au Cœur-du-Boisé



Octobre 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Journée pédagogique	2	3	4	5
08 Congé Action de Grâce	09	10 Vaccination des 4 ^e (1 ^e dose)	11 Journée qui devient un lundi	12 Remise de la 1 ^{re} communication
15 Distribution des produits de la campagne de financement	16	17 Journée pédagogique Séance du conseil d'établissement 19 h	18	19
22	23	24	25	26 Distribution des tirelires d'Halloween pour la maison SERCAN de Saint-Eustache
29	30	31		

Nous remercions tous les bénévoles qui déjà ont été nombreux à se présenter à l'école ou qui le feront prochainement. Que ce soit pour de l'aide en classe, pour la clinique de vaccination, pour la séance de photos, la bibliothèque ou pour accompagner les élèves en sortie, votre apport est précieux et apprécié.

Nous remercions les Vergers Marceau qui ont gracieusement offert les pommes distribuées lors de l'activité de la rentrée.

PREMIÈRE COMMUNICATION

Le 12 octobre prochain, vous recevrez la **Première communication** qui vous informera sommairement sur les apprentissages et les attitudes de votre enfant depuis le début de l'année scolaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance, à écrire vos commentaires, à la signer et à la retourner à l'école. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

À la même occasion, vous recevrez un document d'information à votre attention précisant les dates à retenir pour les différents bulletins ainsi que la fréquence à laquelle les différentes compétences/matières seront évaluées.

COUR DE RÉCRÉATION : AU DÉBUT DE LA JOURNÉE, AU DÎNER ET À LA FIN DES CLASSES

- Assurez-vous de ne pas envoyer vos enfants à l'école avant **7h40**.
- Le matin, la surveillance sur la cour débute à **7h40**. Il n'y a aucun adulte sur la cour avant 7h40 pour aider votre enfant s'il se blesse ou s'il a un conflit.
- Vous voyez des enfants et des adultes sur la cour avant 7h40... c'est exact, mais ce sont les enfants inscrits au SDG et leurs éducatrices. Ils sont sur la partie droite de la cour (à droite du gymnase).
- Pourquoi les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde ne sont pas supervisés par les éducatrices du SDG ? Parce que nous avons des ratios à respecter, les éducatrices doivent avoir un nombre maximum d'élèves à leur charge.
- À leur arrivée, à 7h40, nous demandons aux enfants de demeurer sur la partie asphaltée, entre le gymnase et la clôture du débarcadère (la partie gauche de la cour).

Les élèves qui dînent à la maison doivent quitter la cour de récréation dès 11 h 15 pour se rendre à la maison et, en fin de journée, dès la sortie des classes à 14 h 45.

Plusieurs élèves restent ou reviennent jouer sur la cour de récréation à l'heure du dîner ou après la classe. Nous vous rappelons que la cour de récréation est réservée au service de garde le midi jusqu'à 12 h 20 et après la classe de 14 h 50 à 18 h.

TOILETTES POUR LES ADULTES

Tous les adultes de l'école (parents, membres du personnel, bénévoles, etc.) doivent utiliser les toilettes réservées aux adultes. Au rez-de-chaussée, cette toilette est située face au secrétariat.

Par mesure de sécurité, nous ne voulons pas que nos élèves se retrouvent en présence d'adulte dans leur toilette (à l'exception évidemment des membres du personnel qui supervisent les toilettes).

ASSOCIATION PANDA

Il existe dans la MRC Deux-Montagnes, une association nommée PANDA Basse-Laurentides sud-ouest ayant pour but de vous aider à mieux faire face aux multiples difficultés suscitées par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité que l'on appelle communément TDA/H. L'an dernier, plus de 250 membres ont bénéficié des différents services de PANDA : conférences, soirées d'échange, ateliers, bibliothèque, etc. L'association PANDA poursuit ses activités cette année. Pour plus de détails, rendez-vous au www.pandablsso.ca ou communiquez avec Mme Marie-Josée Trudel au (514) 713-5353.

RETARDS

Nous accordons une grande importance à la ponctualité pour les raisons suivantes :

- ❖ Lorsqu'un enfant arrive en retard, il dérange ses camarades de classe qui ont commencé leur routine et/ou leurs travaux.
- ❖ L'enfant qui arrive en retard doit s'empresse de faire sa routine ou son travail et cela lui cause un stress inutile

En respectant les heures d'arrivée à l'école, vous contribuez au mieux-être de votre enfant et au bon fonctionnement de sa classe. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration à cet égard!

Voici l'horaire de l'école pour l'année scolaire 2018-2019 :

L'entrée des élèves	7 h 45
Début des classes	7 h 50
Récréation	9 h 52 à 10 h 07
Dîner	11 h 15 à 12 h 30
Début des classes	12 h 30
Fin des classes	14 h 45

Nous sollicitons donc votre collaboration afin que tous les enfants soient en classe à l'heure prévue.

RAPPEL - SÉCURITÉ DANS LE STATIONNEMENT

Le stationnement est réservé au personnel, aux parents bénévoles ainsi qu'aux parents qui ont un rendez-vous à l'école entre 7 h 15 et 15 h. Pendant ces heures, il n'est pas accessible comme débarcadère : le va-et-vient d'un trop grand nombre de véhicules compromet la sécurité des véhicules et des piétons qui s'y déplacent, autant les enfants que les adultes.

OBJETS OU MATÉRIEL OUBLIÉS À L'ÉCOLE

Quelques élèves reviennent à l'école en fin de journée pour chercher du matériel oublié en classe. Malheureusement, nous n'avons pas de personnel disponible pour les accompagner. Nous invitons donc les enfants à attendre au lendemain pour récupérer leur matériel.



RISTOURNE DE LA PAPETERIE MOBILE GS 2018-2019

La Papeterie Mobile G.S. inc. a versé à l'école une importante ristourne de **2 315,95 \$** pour la vente des cahiers d'activités. Nous vous rappelons que cet argent, ajouté aux profits de la campagne de financement, servira à la réalisation de différents projets et activités dont bénéficieront les élèves et que c'est le conseil d'établissement qui en détermine l'usage, suite aux propositions soumises par l'équipe-école.

RÉSOLUTION DE CONFLITS

Cette année encore, nous poursuivons la promotion de la démarche de résolution de conflits pour l'ensemble des élèves de l'école.

Habiliter les élèves à la résolution de conflits favorise le développement de comportements pro-sociaux permettant des relations plus harmonieuses avec les pairs tout en encourageant la responsabilisation.

C'est pourquoi, tout au long de l'année, les enseignants présenteront plusieurs animations dans leur classe, avec comme objectif de sensibiliser les élèves à résoudre leurs conflits de façon autonome, à l'aide de la démarche en 5 étapes. L'utilisation d'un outil comme «le porte-clés des 5 étapes de la résolution de conflits» permet de développer un langage commun dans l'école. Les conflits font partie de la vie de tous les jours, mais il arrive parfois qu'ils soient mal résolus.

Nous sollicitons votre participation en discutant avec votre enfant sur les 5 étapes de la résolution de conflits. Cet outil permet le développement d'un langage commun ce qui favorise grandement le transfert des habiletés au quotidien.

INTIMIDATION

Notre plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à l'école est en vigueur. Le document a été déposé sur le site de l'école à l'adresse suivante : <http://sites.cssmi.qc.ca/acdboise>
Veuillez prendre note également qu'une boîte aux lettres est placée au rez-de-chaussée, tout près de des portes menant à l'administration. Les élèves victimes ou témoins de situations d'intimidation peuvent y déposer des messages en toute confidentialité. C'est Sarah Barbe, éducatrice spécialisée, qui assure le suivi pour toutes les situations d'intimidation. Un message peut également lui être envoyé à l'adresse suivante : genevieve.michel@cssmi.qc.ca



MESSAGE DU SERVICE DES DÎNEURS

Veuillez vous assurer que vos enfants ont leurs ustensiles dans leur boîte à lunch. Évidemment, il faut éviter toutes traces de noix et d'arachides et privilégier les aliments santé. En ce qui concerne les desserts, les compotes sont permises ainsi que les yogourts en pots ou en tubes. Toutefois, quand les élèves sont équipés d'une serviette de table dans leur boîte à lunch, cela leur permet de réagir face aux petits dégâts de façon autonome.

Les élèves inscrits au dîner sur une base régulière doivent **obligatoirement** fournir un billet **écrit** de leur parent pour dîner à l'extérieur de l'école (ex. dîner chez un ami). Ils doivent remettre leur billet à la responsable de la surveillance des dîneurs, Mme Geneviève Desrosiers.

PRÉSENCE DES PARENTS DANS L'ÉCOLE ET SUR LA COUR

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler librement dans l'école. Toute personne (personnel de la commission scolaire, parent, parent bénévole, visiteur, livreur, etc.) doit se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école. De plus, nous vous demandons de ne pas rester sur la cour d'école alors que les élèves s'y trouvent, que ce soit le matin, le midi ou après les classes.

RAPPEL DU SERVICE DE GARDE

Seuls les parents du préscolaire peuvent accompagner leur enfant au vestiaire. Les autres parents doivent attendre leur enfant à l'entrée près du service de garde.

Pourquoi est-ce si important d'attendre notre enfant à l'entrée du service de garde plutôt que de l'accompagner à son casier ?

- Pour éviter de déranger les enfants pendant la période de devoirs;
- Pour éviter que les petits frères et petites sœurs qui vous accompagnent touchent aux jeux de la classe;
- Pour éviter que des objets de la classe disparaissent;
- Pour éviter que des parents fassent des interventions auprès des enfants de l'école;
- Pour que madame Caroline à l'accueil contrôle les départs des élèves. Pour la sécurité des élèves, nous devons toujours savoir qui est parti et avec qui nos enfants sont partis;

- Parce que pendant que vous discutez avec l'éducatrice de votre enfant, elle ne peut pas en même temps animer, superviser et encadrer les autres enfants de son groupe;
- Pour éviter de déranger les enseignants qui préparent leur enseignement;
- Et finalement, pour favoriser l'autonomie de votre enfant.

Merci de nous aider à mieux contrôler les déplacements dans l'école!
Notre école sera ainsi plus sécuritaire.

Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous.
Nous sommes toujours heureux de travailler avec vous pour le mieux-être de nos enfants.

L'AUTOMNE



L'automne et sa température plus froide sont arrivés. N'oubliez pas de prévoir des vêtements plus chauds pour vos enfants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à assister à l'assemblée générale. Nous félicitons Mesdames Mélanie Cothenet, Ariane Pilon ainsi que Marie-Ève Pelletier qui ont été élues pour siéger au conseil d'établissement. Nous tenons également à remercier Mesdames Elena Kozychenko et Mélanie Poupart qui agiront à titre de substitut.



Joyeuse Halloween et surtout, soyez prudents!

